

Publié le 13 mars 2020

Les acteurs de la filière événementielle interpellent le Premier Ministre

Les filières événementielles et touristiques subissent de plein fouet l'impact économique de l'épidémie de Coronavirus.



L'épidémie du COVID 19 a amené le gouvernement à prendre des mesures strictes pour limiter la propagation du virus qui se traduit par l'interdiction de rassemblements de plus de 1000 personnes dans les enceintes fermées couvertes ou de plein air.

Ces mesures impactent directement les Epl de la filière événementielle, palais des congrès, parcs des expositions, salles de spectacles, Zéniths, qui représentent plus de 60 Epl sur tout le territoire et sont de véritables acteurs de l'attractivité des territoires.

Le report, voire l'annulation de certains événements ont un impact en cascade sur la filière. La FedEpl se mobilise avec l'Unimev, France congrès et événements, la Fédération française des métiers de l'exposition et de l'évènement, le Groupement national des indépendants de l'hôtellerie et de la restauration et avec les Traiteurs de France.

Un courrier a été adressé au Premier Ministre, Edouard Philippe, afin de demander en urgence la création d'**un fonds de solidarité nationale en faveur des entreprises de la filière événementielle** (en pièce jointe).

À télécharger

- [Lettre commune Edouard PHILIPPE 10 mars 2020](#)

Par Christelle BOTZ-MESNIL